

# Université en actions

Donnons du sens à nos actes

---

## Projet

Élections 2024 | Université de Limoges



Université  
de Limoges



**Université en actions**

Donnons du sens à nos actes

Le collectif « Université en Actions » se présente aux élections de l'Université de Limoges avec une ambition claire : redonner du sens à nos actions. Dans un contexte de changements dans l'enseignement supérieur, nous devons relever les défis technologiques, environnementaux, économiques et sociétaux. Nous visons une université unie, innovante et rayonnante, localement, nationalement et à l'international. Les élections auront lieu les 19, 20 et 21 novembre 2024.

Les enjeux de notre programme sont clairs : promouvoir une recherche d'excellence, consolider une offre de formation en phase avec les besoins sociétaux, soutenir une vie étudiante inclusive, et instaurer une gouvernance qui respecte la collégialité, la transparence et l'équité. Nous œuvrons pour une université qui valorise la diversité des parcours, qui encourage l'engagement et la réussite de toutes et tous, et qui rayonne sur le plan national et international.

Ce document rassemble les actions que nous entreprendrons pour atteindre ces objectifs ambitieux. Il est le fruit d'un travail collectif, et la promesse de transformations durables pour notre université, un lieu où chacun trouve sa place et contribue activement au bien commun. Ensemble, donnons du sens à nos actions et bâtissons l'université de demain.



# Sommaire

- 01- Gouvernance > Pages 4 à 10
- 02- Recherche > Pages 11 à 17
- 03- Formation > Pages 18 à 23
- 04- DDRS & Vie de campus > Pages 24 à 30
- 05- Vie étudiante > Pages 31 à 39
- 06- International > Pages 40 à 45
- 07- Numérique > Pages 46 à 50

# 01

**Pour une  
gouvernance  
lisible et en  
confiance avec  
l'ensemble des  
parties prenantes**

# **Pour une gouvernance lisible et en confiance avec l'ensemble des parties prenantes**

**#Les enjeux stratégiques**  
Pour relever les défis qui se posent à elle, l'université de Limoges doit être en mesure de se fonder une gouvernance responsable, transparente. Elle doit valoriser et respecter la place de chacune et chacun dans son périmètre, et elle doit être en capacité de développer et de mener collégialement une stratégie lisible et ambitieuse



## Acte #1 > Penser un nouvel équilibre et organiser la subsidiarité dans la prise de décisions entre le niveau central et les composantes de formation et de recherche

**Action 1 :** Définir des périmètres thématiques adaptés pour organiser la discussion entre composantes de formation et de recherche pour mieux structurer le lien formation et recherche et définir une stratégie pluriannuelle.

**Action 2 :** Instituer un retour de la gouvernance sur les projets pluriannuels de ces périmètres thématiques, en incluant la priorisation des actions proposées et les financements correspondants.

**Action 3 :** Organiser un suivi annuel sur l'avancement de ces projets et de leur réalisation.

**Action 4 :** Accompagner ces périmètres thématiques sur des projets de formation et de recherche aux interfaces, sur des enjeux sociétaux transdisciplinaires.

**Action 5 :** Poser les fondements d'une structuration commune de ces périmètres thématiques, en clarifiant la répartition des compétences entre les différentes parties prenantes tout en préservant des marges de manœuvre permettant de prendre en compte les spécificités de chaque secteur.

**Action 6 :** Réaffirmer le rôle de l'administration en tant que fournisseur de services de qualité pour la gouvernance, les composantes et les usagers, en considérant les services centraux comme des ressources de soutien aux activités et aux projets des composantes de formation et de recherche.

**Action 7 :** S'appuyer sur les expertises de chacun et les valoriser afin de créer et actualiser une boîte à outils de bonnes pratiques accessible à tous, co-construite par les différents acteurs des processus, permettant à chacune et chacun de disposer de procédures.



## Acte #2 > Réorganiser le système d'information et développer des outils de pilotage afin de fournir aux différentes parties prenantes des indicateurs partagés et fiables

**Action 1 :** Repenser le portage politique du numérique au sein de l'établissement, prendre place dans les associations nationales « numériques » de l'Enseignement Supérieur, et bâtir un schéma directeur du numérique.

**Action 2 :** Définir des indicateurs de pilotage fiables, partagés et durables. Il s'agira de travailler dans tous les domaines de compétence de l'Université, en co-construction avec les composantes, services et instances statutaires.

**Action 3 :** Permettre à l'ensemble de la communauté (étudiants, BIATSS, E/EC) de s'approprier les outils et pratiques numériques, et évaluer en amont, avec les utilisateurs, l'impact des nouveaux déploiements afin d'anticiper les besoins d'accompagnement nécessaires.



## Acte #3 > Remettre les instances statutaires au cœur du pilotage politique de l'établissement

**Action 1 :** Instaurer des votes consultatifs des directrices et des directeurs de composantes d'enseignement et de recherche en Conseil des Directeurs de Composantes (CDC) sur les projets structurants de formation et de recherche de l'établissement, et transmettre les résultats aux conseils statutaires (CFVU, CR, CSI, CSAE, CA) pour éclairer leur prise de décision.

**Action 2 :** Fournir, dans des délais brefs, des relevés de décisions synthétiques pour les différents conseils et les transmettre à l'ensemble de la communauté ainsi que dans les documents fournis aux conseils.

**Action 3 :** Mettre en place des commissions permanentes et des groupes de travail ponctuels (sur des problématiques soulevées durant la campagne et proposés en conseils par les VPs concernés) rassemblant des élus des différents conseils, intégrant tous les types de statuts de personnels et, si pertinent, des usagers, et prévoir la participation de personnes non élues aux groupes de travail en fonction de leur expertise sur le sujet.

**Action 4 :** Création d'une commission finance indépendante et transversale aux conseils, afin de fournir des analyses à la gouvernance et aux conseils pour les soutenir dans la prise de décision.

**Action 5 :** Création d'un groupe de travail pour définir la soutenabilité et les critères d'attribution des primes et des promotions, notamment l'équivalent de la RIPEC C1 pour les PRAG/PRCE.

**Action 6 :** Création d'un chargé de mission/VP BIATSS dans la gouvernance pour une meilleure représentativité des différents statuts.



## Acte #4 > Définir la place de notre université sur son territoire

**Action 1** : Mise en place d'un conseil stratégique/académique territorial piloté par l'université, en collaboration avec les acteurs publics (collectivités, département, etc.) et les acteurs privés.

**Action 2** : Élaborer une stratégie territoriale partagée avec l'ensemble des partenaires, détaillant les actions communes dans les domaines de la formation, de la recherche et de la valorisation, et s'appuyant sur un schéma directeur local.

**Action 3** : Établir un dialogue permanent avec les universités de Nouvelle-Aquitaine.



## Acte #5 > Attirer, accueillir, accompagner, former et fidéliser les personnels, nos personnels sont aussi des ambassadeurs de notre université

**Action 1 :** Restaurer l'image de notre institution, au travers d'actions de communication fortes, pour mettre en avant nos atouts et notre rôle dans la société, la ville et la région, tout en réaffirmant notre mission de service public.

**Action 2 :** Renforcer l'accueil des nouveaux collègues au sein de l'établissement en soutenant et en rendant obligatoire le dispositif de la journée d'intégration ; en instaurant (à nouveau) un livret d'accueil distribué à tous les nouveaux personnels ; et en organisant des journées de rencontres, notamment au sein des composantes.

**Action 3 :** Assurer l'accompagnement en rendant plus visible et étendant à tous les personnels la désignation d'une « marraine » ou d'un « parrain » pour tout nouveau collègue (issu du même métier et d'une autre composante).

**Action 4 :** Solliciter un rapport d'étonnement un mois après la prise de poste, adressé à un service distinct, et organiser des temps d'échange, une à deux fois par an, avec les services pouvant soutenir les BIATSS (RH, action sociale, service de formation, etc.).

**Action 5 :** Assurer la formation en initiant systématiquement les nouveaux arrivants aux valeurs du service public, en leur dispensant une formation aux logiciels métiers dans le mois suivant leur prise de poste, et en proposant une offre de formation adaptée pour répondre aux demandes des étudiants.

**Action 6 :** Fidéliser en accompagnant les évolutions de carrière, en favorisant une mobilité plus ouverte et en permettant des missions sur des postes clés en fonction des compétences.

**02**

**Promouvoir  
une Recherche  
d'excellence,  
engagée,  
attractive,  
partagée, visible  
et valorisée**

**Promouvoir  
une Recherche  
d'excellence,  
engagée,  
attractive,  
partagée, visible  
et valorisée**

### **#Les enjeux stratégiques**

La recherche est une mission fondamentale de l'Université. Elle est fondée sur des valeurs essentielles, telles que la liberté académique, l'éthique, la prise en compte des enjeux de transitions; et elle doit répondre aux objectifs de progression de la connaissance et aux attentes sociétales. Dans le contexte actuel de compétitivité, une telle exigence suppose une vigilance, un accompagnement et un soutien constant et ciblé des équipes de recherche



## Acte #1 > Renforcer l'identité de la recherche de l'Université de Limoges

**Action 1 :** Afficher les signatures de recherche pour conforter la place de l'université de Limoges comme un espace de production scientifique d'excellence et en interaction permanente avec les partenaires institutionnels et socio-économiques.

**Action 2 :** Clarifier la place des instituts de recherche dans leur rôle de structuration, d'organisation et d'animation de la recherche en phase avec chaque périmètre thématique.

**Action 3 :** Encourager une recherche en faveur des Objectifs de Développement Durable (ODD), favorisant l'équilibre femmes-hommes, l'éthique scientifique, la science ouverte, et des partenariats équilibrés avec les pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI).



## Acte #2 : Améliorer l'attractivité de l'Université à destination des enseignants-chercheurs, chercheurs, BIATSS, doctorants et favoriser la réussite des jeunes

**Action 1 :** Accompagner les nouveaux chercheurs en renforçant les dispositifs d'accueil et de mentorat en vue de faciliter leur entrée et leur progression dans leur carrière de chercheur et d'enseignant-chercheur.

**Action 2 :** Créer un club des jeunes chercheurs, multidisciplinaire, pour favoriser leur collaboration et leur intégration et renforcer leur appartenance à la communauté universitaire.

**Action 3 :** Utiliser les programmes de chaires dans les domaines stratégiques, à enjeux ou en émergence, en partenariat avec les organismes de recherche et les collectivités.



## Acte #3 > Construire les conditions de déploiement et d'expression de l'excellence des équipes de recherche

**Action 1** : Faciliter l'accès à des ressources clés, telles que des contrats doctoraux et postdoctoraux, étendre les possibilités de décharges d'enseignement pour des porteurs de projets, dès le stade de la conception du projet pour renforcer le potentiel scientifique des unités de recherche, favoriser l'innovation et l'excellence scientifique.

**Action 2** : Soutenir le montage et le suivi des projets, par la mise en place d'équipes projets, impliquant les chercheurs et les personnels administratifs dédiés, de la conception du projet à son déploiement.

**Action 3** : Favoriser l'utilisation des appels à projets exploratoires internes comme levier pour préfigurer et préparer les réponses à des appels à projets à plus fort rayonnement.



## Acte #4 > Valoriser la recherche grâce à un accompagnement renforcé et de proximité

**Action 1** : Développer un axe stratégique autour du mécénat au sein de la Fondation partenariale.

**Action 2** : Décloisonner les fonctionnements de la cellule CAP, de l'AVRUL et de Caps'UL afin de créer une synergie entre ces acteurs, inexistante à date.

**Action 3** : Offrir un accompagnement spécifique à tout nouveau chercheur afin de sensibiliser et favoriser le développement de la recherche partenariale.

**Action 4** : Favoriser la constitution de pools de brevets stratégiques à l'échelle de la Nouvelle Aquitaine, sur la base des stratégies locales et nationales afin de renforcer les acteurs industriels locaux et nationaux et/ou favoriser l'émergence de nouveaux acteurs.

**Action 5** : Renforcer le financement de la maturation et la synergie locale par la création d'objectifs et de stratégies communes avec les acteurs de l'entrepreneuriat du territoire, Fondation partenariale, Ester technopôle, Université de Poitiers, organismes de recherche, SATT, les incubateurs de Nouvelle-Aquitaine, BPI, etc.



## Acte #5 > Promouvoir les conditions de diffusion et de communication des résultats de la recherche au sein de l'université, à l'égard des partenaires et des citoyens

**Action 1** : Développer des outils de communication dédiés, innovants et impactants.

**Action 2** : Soutenir l'organisation des événements de diffusion et de médiation scientifiques comme la Nuit des Chercheurs », « Pint of Science », en collaboration avec des associations locales, et des rencontres annuelles de la recherche.

**Action 3** : Promouvoir la formation des personnels aux enjeux de médiation scientifique et de la science ouverte.

**03**

**Pour une offre  
de formation  
reconnue, lisible  
et soutenable**

# **Pour une offre de formation reconnue, lisible et soutenable**

**#Les enjeux stratégiques**  
Les contraintes budgétaires et humaines font peser des menaces sur la pérennité de notre offre de formation. Le pilotage de l'offre de formation, dans une logique collégiale et responsable, devient urgent, pour préserver la qualité, la diversité et l'adaptation de notre offre de formation aux différents publics, ce à quoi nous sommes tous attachés



## Acte #1 > Mettre en place une politique de pilotage collégiale et concertée de l'offre de formation

**Action 1 :** Définir des indicateurs partagés, ainsi que des objectifs chiffrés pour chaque périmètre thématique, définis collégialement entre directeurs de composante de formation et de recherche et avec le pôle formation ; valider ces indicateurs et ces objectifs ainsi que leur modalité d'utilisation en conseil (CDC, CaC, CA) ; Collecter des données fiables, actualisées et accessibles, concernant notamment les modalités de mise en œuvre de la formation, l'insertion professionnelle des étudiants en activant des outils interactifs et dynamiques.

**Action 2 :** Créer un comité de pilotage par périmètre thématique qui se réunira 1 fois par an pour effectuer le suivi de l'offre de formation et pour conduire sa trajectoire au regard des objectifs fixés.



## Acte #2 > Garantir une offre de formation en phase avec les spécificités de la recherche et avec les besoins sociétaux et socio-économiques des territoires

**Action 1 :** Accroître la participation des équipes de recherche et des étudiantes et des étudiants de licence dans les projets de recherche des laboratoires et valoriser cette participation dans les cursus de formation.

**Action 2 :** Permettre à des étudiantes et des étudiants de porter des projets collectifs et pluridisciplinaires tout au long de leur cursus licence/master en lien avec des équipes de recherche de l'université et/ou des entreprises locales. Élargir à titre d'exemple l'expérience des « Ateliers de l'Innovation » en partenariat avec PEPITE pour l'inscrire dans les cursus de formation des composantes volontaires.

**Action 3 :** Adapter l'offre de formation aux métiers d'avenir ou en tension en agrégeant les résultats des différentes études prospectives (e.g. cabinet « Terre d'avance », région NA) et associer nos partenaires territoriaux à la mise en place dans le cadre d'un Conseil Académique Territorial.



## Acte #3 > Renforcer les dispositifs d'accueil, d'accompagnement, d'orientation et de réorientation en faveur des étudiantes et étudiants, et favoriser les parcours individualisés

**Action 1 :** Réaliser un référencement de ce qui se fait ailleurs, en France et à l'étranger notamment en termes de multimodalité, modularité, flexibilité des parcours universitaires pour mieux étudier ce qui est plus adéquat pour l'université de Limoges.

**Action 2 :** Associer les personnels administratifs dans les évolutions des maquettes et des applicatifs métiers.

**Action 3 :** Conforter les actions de liaisons lycée/université (continuum Bac-3/Bac+3) en développant des projets entre étudiants et lycéens (tutorat) ainsi que les liens entre enseignants du secondaire et du supérieur.

**Action 4 :** Faciliter les passerelles entre composantes et entre formations pour développer des filières d'excellence en les articulant notamment avec les cordées de la réussite.



Acte #4 > Intégrer les approches multimodales (formation continue, alternance, mobilité...) et le numérique (plateformes, IA...) comme opportunité pour faire évoluer et diversifier nos pratiques pédagogiques

**Action 1 :** Elargir l'expérimentation des plateformes en ligne permettant d'acquérir et capitaliser des compétences, des blocs de compétences ou des cursus complets de formation pour des publics extérieurs à l'université de Limoges mais également aux étudiants et aux personnels en interne.

**Action 2 :** Mettre en place une campagne de réflexion et d'échanges en s'appuyant sur des formations, ateliers, et tables-rondes afin de mieux appréhender les défis posés par l'intelligence artificielle, créer un groupe de veille, d'expertise en IA, pédagogie et éthique.

**Action 3 :** Amplifier le développement de la formation continue et de la formation tout au long de la vie en accompagnant les responsables de formation dans le développement de la modularisation.

# 04

**Intégrer la  
stratégie DD&RS  
(Développement  
Durable et  
Responsabilité  
Sociétale) : une  
démarche ambitieuse  
au service d'un  
projet collectif**

# **Intégrer la stratégie DD&RS (Développement Durable et Responsabilité Sociétale) : une démarche ambitieuse au service d'un projet collectif**

## **#Les enjeux stratégiques**

La prise en compte des enjeux DD&RS est centrale pour garantir l'adaptation et la pérennité des missions de notre Université. Elle doit être un lieu en phase avec la société et dans lequel il est possible d'évoluer sereinement, que l'on soit extérieur, personnel ou étudiant. Ces enjeux doivent être pris au sérieux, et être inscrits dans une démarche systémique



## Acte #1 > Pour une Université en capacité d'évoluer dans un contexte en transition sur son territoire

**Action 1 :** Elaborer de manière collective et proactive une véritable stratégie d'atténuation des impacts de l'Université et de son adaptation aux enjeux de transitions climatique et environnementale en retenant une perspective à court, moyen et long terme.

**Action 2 :** Assurer la prise en compte des enjeux DD&RS dans l'ensemble des processus décisionnels, en promouvant une approche systémique, garantissant un équilibre entre l'objectif de limitation de l'impact sur les ressources et l'impératif de garantir l'accomplissement des missions fondamentales de l'Université.

**Action 3 :** Soutenir les secteurs de la recherche dans la définition de stratégies de transition adaptées, prenant en compte les spécificités de chacun, non seulement en finalisant le déploiement du Bilan Gaz à Effet de Serre (BGES), mais aussi en développant des indicateurs pertinents, fondés sur une approche dynamique de la démarche de transition.

**Action 4 :** Garantir la cohérence de la politique d'achat au regard des enjeux environnementaux et éthiques.

**Action 5 :** Conduire le processus de transition bâtementaire de l'Université en tenant compte de notre parc immobilier et en lien avec les partenaires locaux, régionaux et nationaux.

**Action 6 :** Produire, fiabiliser et rendre accessibles les données relatives aux impacts environnementaux et sociétaux de l'organisation et du fonctionnement de l'Université.



## Acte #2 > Promouvoir une gouvernance ouverte, collaborative et responsable, en phase avec les besoins de chacune et chacun

**Action 1 :** Développer une gouvernance dynamique et collaborative pour gérer les enjeux de transitions sociétales et environnementales.

**Action 2 :** En accompagnement de l'action 1, créer une vice-présidence en binôme et un Conseil des transitions, prévoir l'organisation annuelle d'une Convention citoyenne universitaire qui aura pour mission de proposer des actions pour faire évoluer la stratégie de l'Université, de mobiliser des groupes d'experts (spécialisés), et encourager la contribution de chacune et chacun en fonction de ses compétences et de ses possibilités d'implications.

**Action 3 :** Définir et mettre en œuvre des processus de décisions transparents, clairs, et compréhensibles, fondés sur des indicateurs DD&RS fiables, et des processus.

**Action 4 :** Concevoir le budget de l'université en prenant en compte sa dimension extra-financière, en s'assurant qu'aucune dépense prévue n'aura un impact carbone trop significatif qui ne pourra être compensée, ni un impact négatif sur l'égalité de genres. Sanctuariser, annuellement, des moyens financiers au sein du budget, dédiés à la mise en œuvre de la stratégie DD&RS de l'université.

**Action 5 :** Référencer et cartographier les compétences professionnelles et personnelles en matière de DD&RS de chacune et chacun au sein de l'Université, de manière à pouvoir les mobiliser efficacement en fonction des sujets traités.



## Acte #3 > Soutenir l'épanouissement au travail, l'inclusion, l'égalité et construire un environnement de travail réellement en phase avec les objectifs DD&RS

**Action 1 :** Garantir l'égalité de toutes et tous dans l'accès à l'emploi et la conduite des carrières, grâce à la mise en œuvre de procédures de gestion des ressources humaines transparentes, éthiques et prévisibles.

**Action 2 :** Promouvoir l'inclusion des personnes en situation de handicap, en renforçant le service dédié et en menant des actions systémiques pour adapter l'ensemble des sites et les supports de communication de l'Université à la diversité des handicaps, visibles ou invisibles.

**Action 3 :** Prendre en compte l'implication des personnels dans le déploiement des objectifs DD&RS parmi les mécanismes d'appréciation de la valorisation de leurs carrières.

**Action 4 :** Développer des infrastructures et impulser une organisation quotidienne des services en phase avec les objectifs DD&RS, pour promouvoir les mobilités douces. Le forfait mobilité douce pour les personnels, l'accès aux bornes de recharge et aux espaces de parking sécurisés pour les vélos seront développés.

**Action 5 :** Œuvrer pour une organisation du travail compatible avec les enjeux de vie privée et familiale des personnels, en reconnaissant la possibilité d'accéder à un congé menstruel, en limitant l'organisation de réunions qui s'achèvent après 18h00, en garantissant l'effectivité du droit à la déconnexion, et en soutenant les actions menées dans le cadre des actions culturelles et sociales à destination des personnels par l'ASCPUL.



## Acte #4 > Sensibiliser et former aux enjeux des transitions et de l'égalité de genre, et favoriser l'innovation et la création collectives

**Action 1 :** Renforcer la formation interdisciplinaire des étudiants en finalisant le déploiement des modules sur la transition écologique pour un développement soutenable (TEDS), avec pour objectif non seulement de renforcer les connaissances, mais aussi de susciter en eux l'esprit critique, l'innovation, la créativité, la hiérarchisation des informations et l'éthique.

**Action 2 :** Développer la formation de l'ensemble des personnels, en phase avec l'évolution de l'offre pédagogique et du fonctionnement et de l'organisation du service, et valoriser les compétences des personnels en matière d'enjeux DD&RS, par une meilleure communication.

**Action 3 :** Organiser des évènements de médiation, de science ouverte et de vulgarisation réguliers, en direction des décideurs politiques, des acteurs socio-économiques et des citoyens, et en phase avec leurs besoins de sensibilisation et de formation.

**Action 4 :** Développer des formations dédiées fondées sur les domaines d'excellence des différentes composantes



## Acte # 5 > Renforcer la politique QVSCT (Qualité de vie, santé et condition de travail) et faire de l'Université un lieu fiable pour chacune et chacun afin de contribuer à leur épanouissement

**Action 1 :** Mieux structurer le service de santé universitaire à destination des personnels.

**Action 2 :** Renforcer l'effectivité de la lutte contre le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles (VSS) en y consacrant plus de moyens humains et matériels et en clarifiant les compétences et prérogatives de chacune et chacun, notamment des référents en composantes.

**Action 3 :** Garantir l'impartialité et l'indépendance de la procédure de lutte contre le harcèlement dès la phase de signalement, par la mise en place d'une commission composée du ou de la référente harcèlement de l'université et d'experts extérieurs à l'université, et en offrant une formation sur le harcèlement et aux enjeux de ces procédures, aux membres de la commission disciplinaire.

**Action 4 :** Renforcer les actions de sensibilisation concernant la lutte contre le harcèlement, l'importance du consentement, les violences liées au genre ou à l'identité sexuelle, et la connaissance des procédures juridiques à mettre en œuvre, à destination de toutes et tous à l'université, organiser la formation des doyens, directeurs et responsables administratifs sur ces enjeux, et systématiser la formation des responsables d'associations étudiantes.

# 05

**Engagement,  
accompagnement,  
épanouissement :  
une vie étudiante  
au service d'une  
réussite inclusive et  
collective**

**Engagement,  
accompagnement,  
épanouissement :  
une vie étudiante  
au service d'une  
réussite inclusive et  
collective**

### **#Les enjeux stratégiques**

La période des études à l'Université, pour les étudiant.e.s est un temps qui doit être privilégié. C'est la dernière étape de leur apprentissage avant leur entrée définitive dans la vie active. Il est du ressort de l'université de rendre ce moment épanouissant et agréable, autant pour faciliter leur réussite que du point de vue de leurs conditions de vie



## Acte # 1 > Renforcer le sentiment d'appartenance et mettre en place des outils de liaison partagés entre les étudiantes et les étudiants

**Action 1 :** Développer une application mobile collaborative qui centralise des informations pratiques afin de faciliter le partage d'usages, de pratiques et d'initiatives entre étudiantes et étudiants. Cette application pourra inclure des ressources sur les plans de mobilité douce, le covoiturage, les événements culturels et ceux du CALM, des informations sur la santé, les épiceries solidaires, les friperies, les menus des restaurants universitaires, ainsi que l'accès aux complexes sportifs.

**Action 2 :** Créer un ou plusieurs systèmes de réservation en ligne spécifiquement dédiés aux domaines de la santé (via Doctolib), du sport (SUAPS) et de la culture (Service culturel), entre autres.

**Action 3 :** Assurer la durabilité et la mise à jour régulière de cette application mobile en recrutant un personnel dédié, tel qu'un community manager.



## Acte #2 > Accroître la proximité avec les étudiants et les étudiantes afin de mieux documenter et éclairer les prises de décisions

**Action 1 :** Mettre en place un étudiant-référent CVEC et des sous-commissions CVEC par campus pour inciter plus de participations quel que soit le campus.

**Action 2 :** Faciliter la communication autour de la CVEC ainsi que sur les dispositifs de son utilisation et son appropriation, en associant, dans la prise de décisions, des étudiants élus aux différents Conseils de l'Université et des étudiants volontaires ou tirés au sort.

**Action 3 :** Promouvoir les approches projets pour permettre aux étudiantes et étudiants d'être force de proposition sur des problématiques structurantes pour l'Université (santé, climat etc...).



## Acte #3 > Reconnaître et valoriser les initiatives d'engagement des étudiantes et des étudiants

**Action 1 :** Mettre en place une plateforme recensant les offres d'engagement et les initiatives des étudiantes et des étudiants.

**Action 2 :** Définir un référentiel de compétences transversales pour valoriser ces engagements.

**Action 3 :** Créer un diplôme universitaire (DU) «engagement» pour reconnaître les activités bénévoles et sociales.



## Acte #4 : Promouvoir la santé des étudiants en lançant des actions concrètes et proactives à cet effet

**Action 1** : Mettre en place une véritable politique sport/santé/inclusion au sein de l'université en créant un poste de Vice-présidente ou Vice-président dédié.

**Action 2** : Soutenir et accélérer la rénovation du complexe sportif de La Borie, tout en envisageant la création de nouvelles infrastructures sur d'autres campus, tels que Brive, Vanteaux ou Condorcet. Explorer également la possibilité de partenariats avec les villes voisines, comme Limoges, Brive ou Isle, pour le partage de ces infrastructures.

**Action 3** : Étudier la mise en place de conditions favorables à l'organisation de challenges inter-campus, au moins une fois par semestre, afin de promouvoir la pratique sportive et renforcer la cohésion.

**Action 4** : Développer des infrastructures de «street workout» et faire du «design actif».

**Action 5** : Mettre en place des jobs étudiants « relais-santé ».



## Acte #5 > Valoriser et promouvoir les créations artistiques et culturelles des étudiantes et des étudiants

**Action 1** : Utiliser l'application étudiante pour promouvoir les événements et expositions artistiques.

**Action 2** : En collaboration avec le service culturel, intensifier le soutien et promouvoir davantage les expositions itinérantes dans les espaces visibles de l'université, tels que les halls et les bibliothèques.

**Action 3** : Réactiver le concept d'espaces de performance et de résidence sur chaque campus pour promouvoir et mettre en valeur les initiatives culturelles des étudiants, tout en offrant au CALM une visibilité renforcée.



**Acte #6 > Renforcer et encadrer davantage l'intégration et l'inclusion de toutes et tous, en luttant contre le racisme et les autres formes de discriminations, en restant attentif aux questions liées aux différences de genre, en structurant le service handicap et en améliorant l'accueil des étudiants internationaux**

**Action 1 :** Réaliser un audit des besoins spécifiques des étudiantes et des étudiants concernés par les risques d'exclusion (handicap, genre, discrimination, etc.)

**Action 2 :** Cartographier les besoins et améliorer l'accessibilité et le soutien pour les étudiants en situation de handicap.

**Action 3 :** Organiser des événements de sensibilisation annuels sur les risques d'exclusion

**Action 4 :** Renforcer les conditions d'accueil et de vie des étudiantes et étudiants internationaux.



## Acte #7 > Lutter contre la précarité étudiante

**Action 1 :** Mettre à contribution les associations étudiantes pour cartographier les initiatives en cours et partager les expériences.

**Action 2 :** Structurer les réponses possibles (banque alimentaire, friperie etc...) en affirmant le soutien de l'Université et mobiliser les partenaires.

**Action 3 :** Offrir à l'ensemble des personnels de l'Université volontaires la possibilité de participer, sur un temps défini (une demi-journée ou une journée annuelle), à des actions identifiées en lien avec l'initiative mentionnée ci-dessus, et ce, pendant leurs heures de travail.

**06**

**Une politique  
internationale  
dynamique,  
au service des  
formations, de la  
recherche et des  
grands défis du  
21ème siècle**

# **Une politique internationale dynamique, au service des formations, de la recherche et des grands défis du 21ème siècle**

## **#Les enjeux stratégiques**

Le rayonnement international de l'université est un marqueur important de son attractivité et de sa reconnaissance tant auprès des instances d'évaluation que des publics. Une stratégie ambitieuse doit donc être définie pour renforcer la visibilité non seulement de nos personnels (BIATSS, chercheurs, enseignants, E/C), de nos recherches et de nos formations, mais aussi de nos campus et de notre territoire



## Acte #1 > Intensifier le rayonnement international de l'université de Limoges et conforter sa place au sein du maillage des coopérations internationales

**Action 1 :** Dynamiser nos partenariats stratégiques existants afin de développer de nouvelles synergies, en assurant leur suivi et la régularité des échanges entre les partenaires, notamment grâce à l'organisation de séminaires annuels (Maroc, Québec, partenaires de l'alliance EUPEace, etc).

**Action 2 :** Redonner une ambition au partenariat stratégique Université des Mascareignes/ Université de Limoges, en association avec les parties prenantes, à partir notamment d'une évaluation de ses résultats en formation (Masters, nouvelles licences) et en recherche (AAP ULIMA).

**Action 3 :** Approfondir et contribuer à la promotion internationale des valeurs de la démocratie, de la liberté académique et de l'indépendance et de l'intégrité scientifique, à travers notamment de nouvelles coopérations dans le cadre de l'Alliance Européenne EUPEace en concertation avec les composantes de formation et de recherche.

**Action 4 :** Offrir l'opportunité à plus de secteurs de bénéficier de partenariats émergents à fort potentiel (Inde, Afrique anglophone, Asie du Sud-Est...).

**Action 5 :** Renforcer l'internationalisation en lien avec la politique régionale, en consolidant la participation des équipes pédagogiques et de recherche dans l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine Euskadi Navarre<sup>1</sup> et avec les partenaires stratégiques de la Région NA<sup>2</sup>.

**Action 6 :** Redonner à l'UL son leadership en matière de francophonie, en réactivant les partenariats historiques et en s'appuyant sur les projets phare structurant, sur le réseau de l'AUF et le réseau régional FrancophoNéA.

<sup>1</sup><https://www.euroregion-naen.eu/>

<sup>2</sup>l'Aragon et la Galice en Espagne, l'Emilie-Romagne en Italie, le Département de Galati en Roumanie, le Land de Hesse et le Bezirk de Moyenne-Franconie en Allemagne.



## Acte #2 > Développer l'internationalisation des activités de formation et de recherche en pensant l'internationalisation aux niveaux L, M et D

**Action 1 :** Renforcer l'attractivité de notre offre de formation en augmentant notre offre de formations en langues étrangères à destination de nos étudiantes et étudiants, des publics anglophones et francophones, et repenser l'offre de FLE pour les non-francophones.

**Action 2 :** Lever les freins (financiers et extra financiers) à la mobilité sortante en accompagnant les étudiantes et étudiants les plus éloignés de la mobilité internationale et valoriser ces mobilités dans leurs parcours universitaires.

**Action 3 :** Accompagner les personnels dans leur montée en compétences linguistiques et interculturelles par la construction de package de formations (en présentiel et à distance, stages intensifs en langues étrangères,...) assurés par la Maison des Langues, et poursuivre le développement des opportunités de mobilité pour les personnels BIATSS.

**Action 4 :** Etendre les possibilités d'échanges et de mobilités grâce à des semestres internationaux, en lien notamment avec les partenaires de l'Alliance, et en encourageant la mise en place de diplômes conjoints au niveau master via le programme Masters Erasmus Mundus, et développer les mobilités hybrides prévues dans le cadre Erasmus, en accompagnant les équipes pédagogiques.

**Action 5 :** Approfondir l'internationalisation du niveau Doctorant, en augmentant les opportunités de mobilité et améliorer la structuration des réseaux de formation doctorale (MSCA Doctoral Network), en accompagnant les équipes de recherche pour mobiliser les opportunités de financements européens et obtenir des financements doctoraux (redéposer notre candidature au programme MSCA 2025 Cofund).

**Action 6 :** Encourager le développement de nouvelles collaborations bilatérales à haute valeur ajoutée tant en recherche qu'en formation, en identifiant et en accompagnant les équipes de recherche.



## Acte #3 > Renforcer l'accueil des étudiants, chercheurs, enseignants et personnels administratifs internationaux

**Action 1 :** Améliorer les conditions d'intégration des étudiants internationaux grâce à la consolidation de la portée du label Bienvenue en France et à l'approfondissement du travail en partenariat avec les associations d'étudiants internationaux.

**Action 2 :** Poursuivre le travail d'accueil des réfugiés (programme PAUSE).

**Action 3 :** Aider à l'intégration internationale de nos étudiants et étudiantes en soutenant le projet de création d'une branche ESN (European Student Network) ou la mise en place de « buddy programmes ».

**Action 4 :** Sensibiliser les personnels et les étudiants à la richesse de la diversité et de l'interculturalité par la mise en place d'une journée de l'interculturalité.

**Action 5 :** Créer une Maison d'accueil des étudiants et chercheurs internationaux en mutualisant et en développant de nouvelles actions et de nouveaux partenariats avec les autres acteurs de l'ESR et les partenaires territoriaux.



## Acte #4 > Optimiser les outils de financements des activités internationales et d'accompagnement des équipes dans la réponse aux AAP européens et internationaux et la gestion de ces projets

**Action 1** : Décloisonner l'offre de services d'appui en central (Pôle Recherche, Pôle International, Pôle Formation, Direction des Affaires Financières...) et en composante pour partager les expertises et fonctionner en mode projet, en associant les différents acteurs et services impliqués, dès la conception du projet jusqu'à sa mise en œuvre et son évaluation, pour fluidifier la réponse aux AAP et la gestion des projets obtenus.

**Action 2** : Se doter d'outils de pilotage et de systèmes d'information cohérents, et assurer l'interconnexion de nos outils en interne (outils recherche, outils formation, outils RH...).

**Action 3** : Evaluer, repenser et faire évoluer l'AOI, en garantissant son articulation avec la stratégie internationale globale et transversale de l'établissement.

# 07

**Pour une stratégie  
des usages du  
numérique  
au service de  
nos pratiques  
académiques et  
administratives**

# **Pour une stratégie des usages du numérique au service de nos pratiques académiques et administratives**

## **#Les enjeux stratégiques**

Le numérique a bouleversé nos pratiques, tant personnelles que professionnelles. Si certains développements peuvent être déstabilisants, tels que l'intelligence artificielle, ils deviennent des opportunités et des leviers pour améliorer notre fonctionnement, notre organisation et nos pratiques. C'est un enjeu majeur qui doit être pris en charge non seulement techniquement, mais aussi politiquement, car ce sujet implique de faire des choix en responsabilité



## Acte #1 > Accompagner l'évolution des usages, développer des solutions numériques innovantes

**Action 1** : Développer une offre d'accompagnement en s'appuyant notamment sur la formation par les pairs extra-composante (pédagogie, scolarité, interface entre les deux).

**Action 2** : Créer à l'échelle de l'établissement un espace transversal d'expérimentation et d'évaluation des usages en s'appuyant sur les structures de l'université qui ont développé un historique en la matière.

**Action 3** : Accompagner la création et le suivi des projets numériques en mettant en place des équipes projets composées de personnels enseignants, enseignants-chercheurs et administratifs, de la phase de conception jusqu'au déploiement.

**Action 4** : Promouvoir la diffusion de la culture numérique sous toutes ses formes, en interne et hors les murs.



## Acte #2 > Anticiper les nouveaux enjeux du numérique grâce à la maîtrise des dernières innovations

**Action 1** : Intégrer et encadrer l'usage des IA génératives, proposer à tous les personnels des formations quant aux possibilités offertes par l'IA et développer et diffuser des bonnes pratiques à destination des personnels et des étudiantes et étudiants.

**Action 2** : S'appuyer sur l'expertise interne de certaines composantes, notamment en matière de réalité mixte, afin de la diffuser à l'échelle de l'université et d'en faire un pilier important de la production pédagogique et de la recherche appliquée.

**Action 3** : Appréhender et intégrer le concept de simulation numérique dans les pratiques pédagogiques et de recherche.

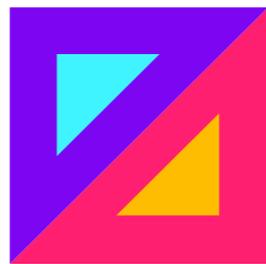


## Acte #3 > Mettre en place, en lien avec la politique RSE de l'Université, une démarche éthique et inclusive des usages du numérique

**Action 1** : Impliquer les personnels et les étudiants de l'université dans une démarche de sobriété numérique, en s'appuyant sur l'élaboration et la diffusion d'indicateurs de mesure d'impact dédiés.

**Action 2** : S'engager dans la rédaction et l'application d'une charte « éthique numérique » visant à assurer le respect des droits de propriété intellectuelle et le droit à la protection des données personnelles, et à promouvoir une réflexion sur les informations stockées et générées avec ces systèmes.

**Action 3** : Promouvoir l'inclusivité numérique en garantissant un accès pour tous aux outils numériques et leur accessibilité, grâce à des aménagement adaptés.



# **Université en actions**

Donnons du sens à nos actes